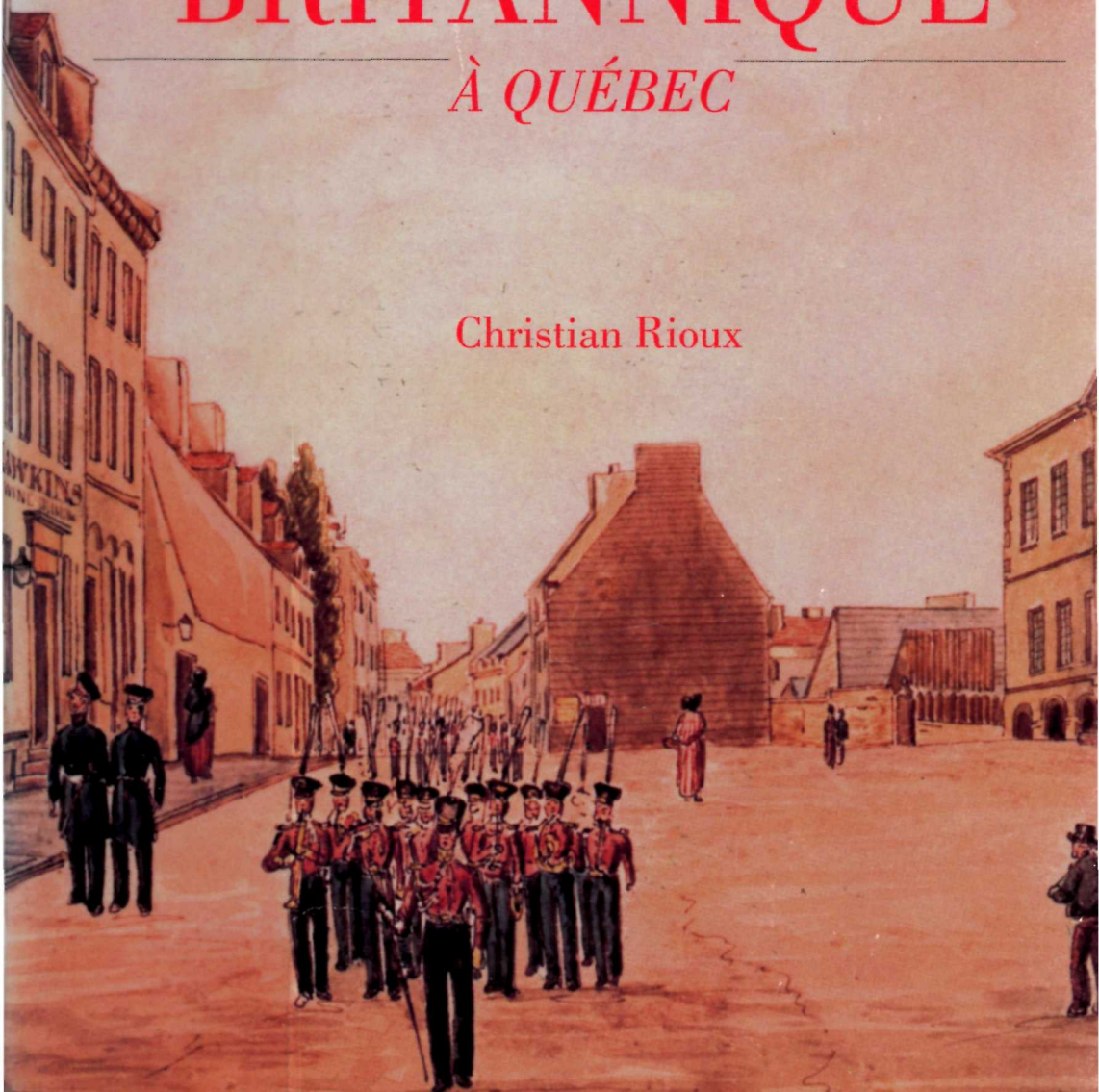


LA GARNISON BRITANNIQUE À QUÉBEC

Christian Rioux



Patrimoine canadien
Parcs Canada

Canadian Heritage
Parks Canada

**La garnison
britannique à Québec
1759 - 1871**

Christian Rioux

Études en archéologie, architecture et histoire

Parcs Canada
Patrimoine canadien

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1996.

En vente au Canada par l'entremise de nos agents libraires agréés et autres librairies, ou par la poste auprès du Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9.

Publié avec l'autorisation
du ministre du Patrimoine canadien
Ottawa, 1996.

Révision et conception : Suzanne Adam-Filion et Suzanne H. Rochette
Production : Suzanne H. Rochette
Conception de la couverture : Suzanne H. Rochette

Parcs Canada, ministère du Patrimoine canadien, publie les résultats de ses recherches en archéologie, architecture et histoire. Pour obtenir la liste de nos publications, prière de s'adresser au chef des publications, Parcs Canada, Patrimoine canadien, 1600 Liverpool Court, Ottawa, K1A 0M5.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Rioux, Christian

La garnison britannique à Québec 1759-1871

(Études en archéologie, architecture et histoire,
ISSN 0821-1035)

Publ. aussi en anglais sous le titre: The British Garrison at Québec 1759-1871.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-660-95278-5

N° de cat. R61-2/9-63F

1. Garnisons britanniques — Québec (Province) — Québec — Histoire — 18^e siècle. 2. Garnisons britanniques — Québec (Province) — Québec — Histoire — 19^e siècle. 3. Soldats — Québec (Province) — Moeurs et coutumes. 4. Québec (Québec) — Histoire. I. Parcs Canada. Lieux historiques nationaux. II. Titre. III. Coll.

U375.C3R57 1996

335.3'0941'0971

C96-980209-9



Table des matières

Introduction	5
Organisation et effectifs	7
Les lieux militaires	17
Les activités militaires	21
Les conditions de vie	29
Les relations avec la population civile	45
Conclusion	51
 Bibliographie	 53



1 James Wolfe, chef de l'armée britannique. Il a conquis Québec, mais il fut tué à la bataille des plaines d'Abraham. *Archives du Séminaire de Québec.*

Introduction

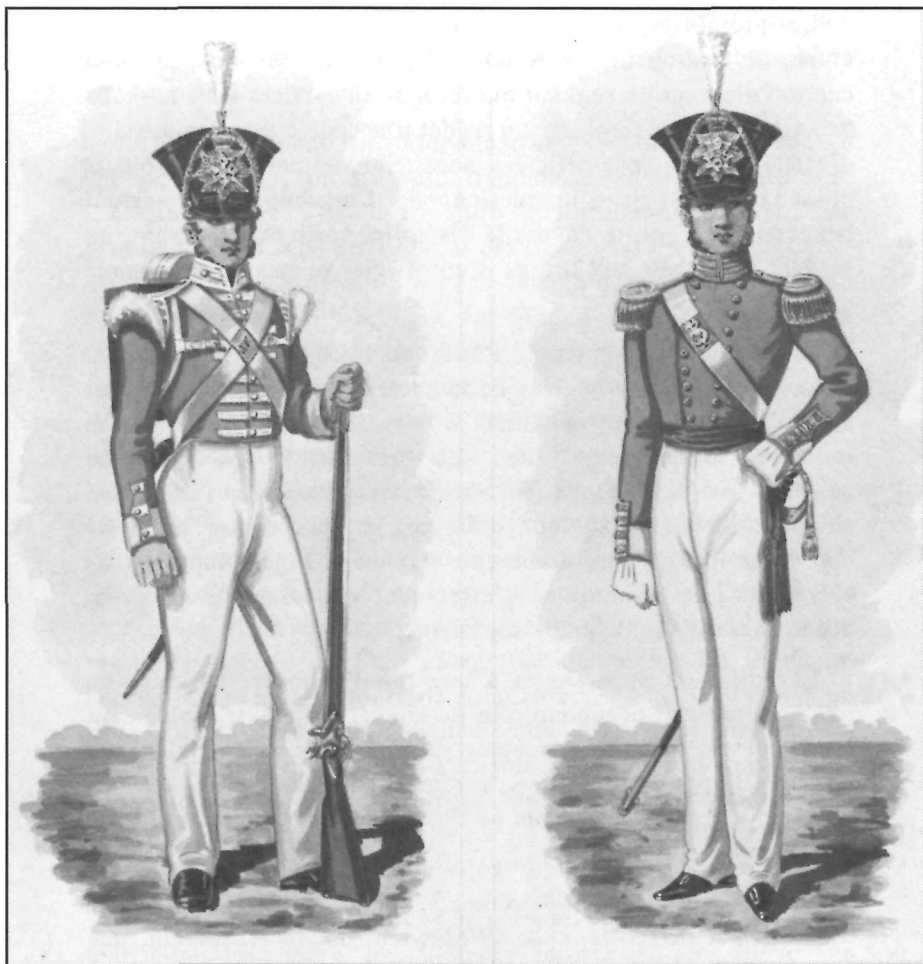
La guerre de Sept-Ans entre la France et la Grande-Bretagne amène la conquête de la Nouvelle-France par l'armée britannique. Québec tombe en septembre 1759 et une partie des troupes britanniques s'y installe en garnison. Malgré la victoire de Sainte-Foy au printemps 1760, l'armée française échoue dans sa tentative de reprendre la ville. La garnison britannique reçoit des renforts qui lui permettent de contre-attaquer. En septembre 1760, l'armée française capitule à Montréal. Le traité de Paris, signé en 1763 officialise la prise de possession de la colonie par le gouvernement de Londres. Québec, ville fortifiée, devient la capitale du gouvernement colonial et un lieu de garnison très important pour l'armée britannique au Canada. Pendant 112 ans, la Grande-Bretagne envoie des régiments d'infanterie et des compagnies d'artillerie au Canada. Ordinairement, les régiments et les compagnies viennent au Canada pour une période de six à dix ans. Cependant, durant leur passage au Canada, ils voyagent d'un lieu de garnison à un autre et ne séjournent pas plus de deux ou trois ans au même endroit. Durant ces 112 ans, Québec a vu défiler au sein de la garnison un nombre considérable de régiments, de compagnies et de soldats. Ces hommes ont vécu dans le coeur de la ville, à l'intérieur des murs. Le but de cette brochure est de brosser un tableau sommaire de la présence de ces hommes.

Organisation et effectifs

La garnison de Québec comprend le personnel de l'état-major, les fonctionnaires civils au service des militaires, les officiers et les soldats appartenant aux régiments d'infanterie ou aux compagnies d'artillerie. À cela s'ajoutent les femmes autorisées à suivre leur mari et leurs enfants. Le tout s'imbrique dans un système hiérarchique qui présente une énorme disparité de conditions de vie entre la tête de la pyramide et les simples soldats qui constituent près de 90 pour cent des effectifs. On peut donc discerner deux groupes sociaux distincts: d'une part, il y a les officiers et d'autre part les sous-officiers et les soldats.

Les soldats se recrutent surtout dans les classes pauvres. Il est faux de croire qu'on les engage tous de force dans les tavernes dans les bas-fonds des villes. Au contraire, l'armée a intérêt à embaucher des jeunes en santé et motivés qui ne désertent pas à la première occasion. Le recrutement repose sur la persuasion verbale et le désir, pour la recrue, d'améliorer son sort. Les agents recruteurs font miroiter aux yeux des jeunes les avantages de la vie militaire: l'armée leur procurera des vêtements, un logement et un revenu stable, ils auront la possibilité de promotion à un grade de sous-officier et voyageront à travers l'Empire britannique. Aux promesses s'ajoute une prime d'engagement alléchante qui vient à bout des dernières réticences du candidat. Ce dernier doit être âgé entre 17 et 25 ans, mesurer au moins cinq pieds six pouces (1,68 mètre) dans l'infanterie et cinq pieds huit pouces (1,73 mètre) dans l'artillerie et passer un examen médical. En principe, l'engagement est pour la vie, mais en pratique, l'armée licencie les soldats devenus inaptes au service par la maladie ou par l'âge. En période de guerre, les conditions de recrutement s'assouplissent: les exigences d'âge et de taille diminuent, les primes d'enrôlement augmentent et les recrues s'engagent pour des termes limités à la durée de la guerre. À partir de 1847, les soldats se recrutent pour un terme de 12 ans renouvelable.





2 Officiers et soldats du 15^e régiment dans leurs costumes de 1768 (en regard) et de 1830 par F. Milner. Ce régiment vient à Québec de 1759 à 1760, de 1763 à 1765, de 1767 à 1768, en 1827, de 1828 à 1833 et en 1837. C'est un des nombreux régiments qui ont servi en garnison à Québec. *Archives nationales du Canada (C5685, C5686).*

Les promotions ne viennent pas aussi facilement que le laisse entrevoir les agents recruteurs. Un soldat sur cinq devient caporal alors qu'un seul sur dix termine sa carrière avec le grade de sergent. En général, aucun soldat n'accède à une commission d'officier. Les sous-officiers sont choisis parmi les soldats possédant un peu d'instruction, de l'ancienneté et surtout beaucoup de docilité envers la discipline militaire. Souvent, un sergent doit obéir aux ordres d'un officier beaucoup plus jeune que lui.

Les officiers constituent l'élite de l'armée et se recrutent dans les classes privilégiées de la société. Pour devenir officier dans l'infanterie, les candidats n'ont pas besoin de formation militaire proprement dite. La formation générale du gentilhomme de l'époque, qui s'apparente aux études classiques, suffit. Cependant, il faut défrayer le prix d'une première commission d'officier et obtenir l'appui d'un commandant de régiment. Les promotions s'effectuent également par l'achat d'une commission de grade supérieur.

Les officiers appartenant à une famille noble, militaire ou très fortunée ont beaucoup plus de chance de gravir rapidement les échelons. En plus d'acheter sa commission, l'officier doit obtenir l'approbation des commandants en chef et des commandants des régiments et ceux-ci favorisent les candidats qui leur sont apparentés.

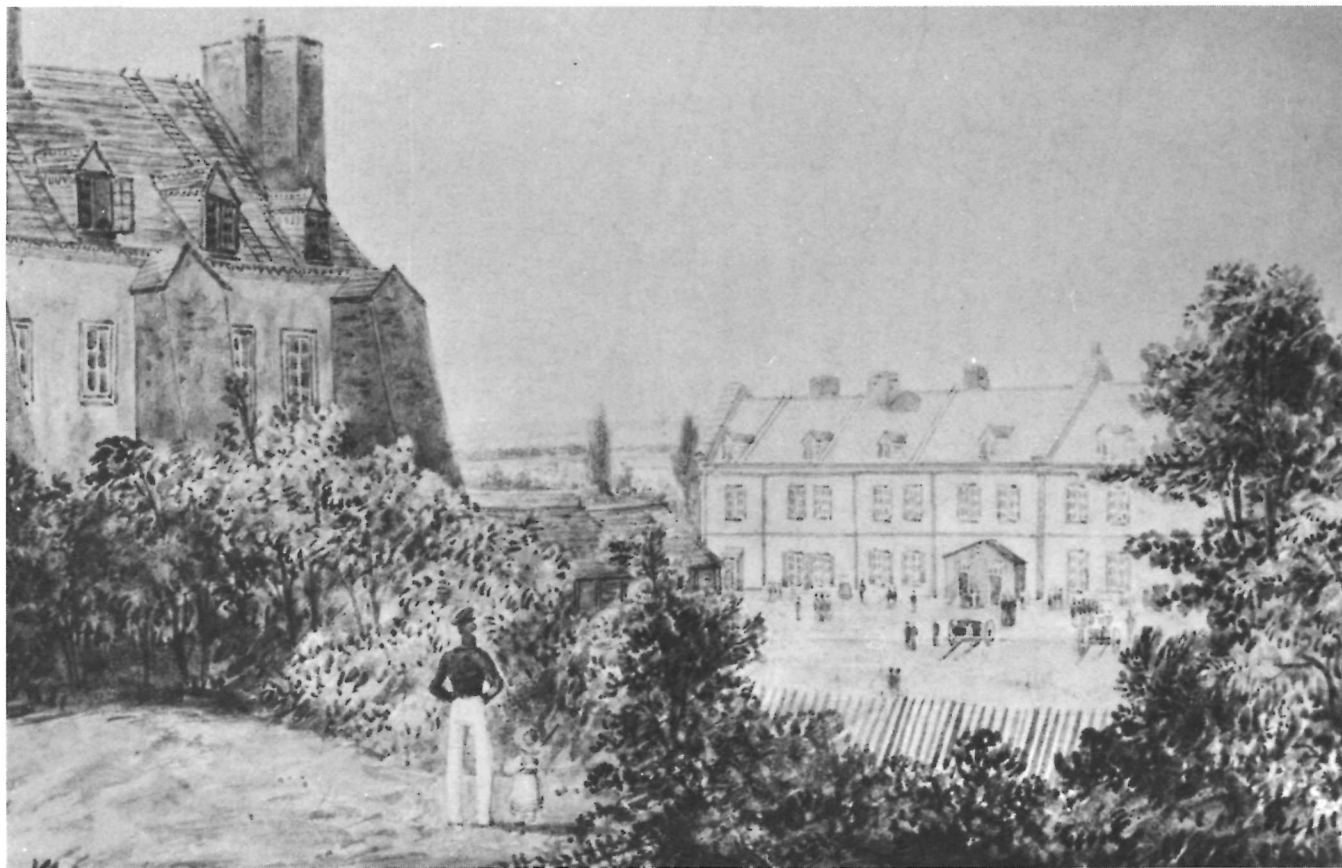
Dans l'artillerie et le génie, les jeunes officiers passent d'abord par le collège de Woolwich où ils reçoivent une formation professionnelle. Ils doivent cependant défrayer les frais de cours. L'admission à ce collège relève le plus souvent du patronage. À la fin du cours, on donne au cadet une commission d'officier et par la suite, il gravit les échelons par ancienneté.

Les officiers se recrutent parfois dans des familles nobles où il y a plusieurs fils. Le titre de noblesse se transmet à l'aîné alors que l'on envisage des carrières militaires pour les autres

fils afin de maintenir leur rang social. Une grande partie des officiers le deviennent de père en fils et trouvent épouse dans une famille d'officier.

La famille Cockburn, dont plusieurs membres sont venus à Québec, offrent un exemple frappant de dynastie militaire. L'ancêtre, John Cockburn, entre à l'académie militaire de Woolwich en 1763. En 1779, il est lieutenant dans le régiment Royal Artillery à New York et sa femme donne naissance à un fils, James Pattison Cockburn. En 1785, John Cockburn vient à Québec pour un court séjour d'environ un an. À l'âge de 14 ans, James Pattison Cockburn entre à son tour à l'académie de Woolwich et devient officier d'artillerie en 1795. Deux de ces fils embrassent la même carrière, John Henry en 1815 et Charles Vansitard en 1826. James Pattison vient d'abord à Québec en 1822-1823. Il y revient en 1826 en tant que commandant de l'artillerie au Canada pour un mandat qui se termine en 1832. C'est durant cette période qu'il peint une série d'aquarelles représentant des scènes à Québec. Un de ses fils, John Henry, le rejoint à Québec en 1828 en qualité d'adjudant du régiment. Durant son séjour l'épouse de John Henry donne naissance à un fils, Charles Frederick, qui deviendra à son tour officier. En 1829, la fille aînée de James Pattison, Eliza, épouse un capitaine dans l'infanterie, Frederick Hope. Quant à Charles Frederick, il entre à l'académie de Woolwich en 1846, et devient officier d'artillerie en 1849. Il fait un séjour au Canada en 1850-1851.

Il se crée souvent des liens de parenté, par le biais d'alliances matrimoniales, entre les familles militaires. De même, un officier général bien placé aidera ses frères, ses enfants et ses neveux à accéder à des postes dans la hiérarchie. Par exemple, en 1776, le commandant en chef Guy Carleton nomme son frère, le major Thomas Carleton, quartier-maître général et son neveu Christopher, aide-de-camp. En 1793, Guy Carleton, devenu lord Dorchester, nomme deux de ses fils, aides-de-camp. On peut donc dire que l'armée est dirigée au sommet par une clique de la noblesse qui se perpétue de père en fils. Des membres de la



3 La redoute Dauphine (à gauche) et les Nouvelles Casernes en 1831 par J.P. Cockburn. L'auteur note à l'arrière de son aquarelle, qu'il a peint, au premier plan, son fils, John et son petit-fils. *Toronto, Royal Ontario Museum (960.276.18).*

classe moyenne accèdent parfois aux postes d'officier, mais ils atteignent rarement le sommet de la hiérarchie.

Le commandant en chef domine la hiérarchie militaire. Il réside à Québec jusqu'en 1838, année où le quartier général déménage à Montréal. À partir de 1838, le chef militaire à Québec a la fonction de commandant de district. Le commandant à Québec se nomme un état-major pour l'assister.

À l'intérieur de l'armée, on retrouve également des aumôniers et des médecins qui ont un grade équivalent à celui de capitaine. L'aumônier est de religion anglicane, mais les soldats de religion catholique ou presbytérienne ont accès aux églises civiles. Un médecin dirige l'hôpital de la garnison et il peut s'adjoindre, selon les besoins, des assistants et des infirmières.

Pour approvisionner l'armée et administrer le matériel, on a recours à des fonctionnaires civils. Le commissaire général achète les provisions de bouche et le garde-magasin s'occupe de l'entreposage. Les armements sont sous la responsabilité du garde-magasin du service de l'artillerie (*ordnance*). Un intendant des casernes s'occupe du logement et de l'approvisionnement en éclairage et en chauffage. Chacun des responsables de ces différents secteurs, s'adjoit un nombre de fonctionnaires qui varie selon les besoins.

En plus des militaires, il y a leurs femmes et leurs enfants. Les soldats sont soumis à des restrictions quant au mariage. Ils doivent obtenir une permission spéciale pour se marier et une autre autorisation pour pouvoir amener leur famille au Canada. On n'accepte qu'environ six femmes par 100 soldats. Le choix s'effectue soit par hasard ou soit par ancienneté: les sous-officiers ont la préférence. Les femmes agréées par l'armée ont droit à une demi-ration en échange de quoi, elles effectuent des travaux comme le blanchissage du linge et les soins aux malades. Les enfants de moins de 14 ans peuvent demeurer avec l'armée, mais à partir de 14 ans, ils doivent gagner leur vie.

Certains garçons s'engagent comme tambours et deviennent soldats lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

Du côté des officiers, il ne semble pas y avoir de restrictions pour le mariage autre que celle d'obtenir l'assentiment de leur commandant. Cependant, ils attendent d'avoir monté en grade pour se marier. Plusieurs obtiennent un grade de capitaine avant de quitter le célibat. Les officiers poussent leur fils vers la carrière militaire et voient souvent leurs filles épouser d'autres officiers.

La taille des familles est difficile à évaluer. Chez les soldats, la moyenne d'enfant se situe à un enfant et demi par famille en comptant les familles sans enfant et en excluant les enfants de 14 ans et plus. La mortalité infantile, les mariages plutôt tardifs et les conditions économiques médiocres abaissent le taux de fécondité. Quant aux officiers, certains se permettent d'entretenir une famille nombreuse dépassant même une dizaine d'enfants.

Le nombre total d'hommes et de femmes constituant la garnison de Québec varie beaucoup. Les effectifs fluctuent selon les impératifs d'ordre économique et stratégique. Chaque année, le parlement de Londres vote un budget déterminant les effectifs de l'armée. En temps de guerre, l'armée s'accroît considérablement tandis qu'en temps de paix, on réduit les contingents au strict minimum. Les autorités de Londres fixent les effectifs pour les colonies. Au Canada, le commandant en chef détermine la répartition des troupes dans les différents postes: il a le choix entre concentrer les troupes à Québec et dans quelques stations ou les dispenser dans tous les postes frontières. En période de guerre, les lieux de combat requièrent la plus grande partie des effectifs.

Québec a connu la plus grande concentration de soldats durant les premières années de sa conquête. De 1759 à 1760, l'armée britannique y a maintenu de 3000 à 5000 hommes. En revanche, au début de la Révolution américaine, les troupes de

Québec sont parties pour les villes américaines et n'ont laissé que 500 réguliers pour défendre la ville contre l'invasion d'Arnold durant l'hiver 1775-1776. Le reste du temps la garnison de Québec se compose de deux régiments d'infanterie et de quelques compagnies d'artillerie totalisant environ 1000 à 2000 hommes.

Même si la garnison est présente à Québec durant 112 ans, on ne peut pas dire que ses membres y demeurent long-temps. Les troupes britanniques se déplacent souvent. Un régiment désigné pour le Canada y demeure six à dix ans. Durant ces années, il cantonne tour à tour en Ontario, à Montréal, à Québec ou dans les postes de la vallée du Richelieu. Par conséquent, un régiment loge à Québec pas plus que trois années consécutives. Certains régiments mêmes ne passent que quelques mois à Québec en attendant leur embarquement pour la Grande-Bretagne. Néanmoins, certains individus réussissent à demeurer plus longtemps au Canada ou à Québec par le moyen d'un transfert. Certains officiers d'état-major demeurent plus de dix ans à Québec.

La garnison de Québec constitue une population qui vient se superposer à celle de la ville. De 1760 à 1871, la population civile de Québec est passée de 8000 à 60 000 habitants alors que les effectifs de la garnison fluctuent autour de 1500 hommes. L'impact de la présence des militaires a dû se ressentir beaucoup plus au début qu'à la fin de la période. Le ratio est passé d'environ un militaire pour cinq civils à un pour quarante. Cependant, la population militaire loge principalement en Haute-Ville, à l'intérieur des murs, créant un impact plus grand sur la population de ce quartier que sur celle des faubourgs et de la Basse-Ville.



4 Inspection et manoeuvres sur l'esplanade en 1832 par R.A. Sproule. Les troupes exécutent des mouvements sous la direction d'un officier monté à cheval. *Archives nationales du Canada (C1050)*.

Les lieux militaires

Pour les citoyens de Québec, la présence d'une garnison fait partie du quotidien. L'espace urbain occupé par le secteur militaire est considérable. En 1840, on estime que les propriétés militaires occupent 28 pour cent du territoire de la ville (les limites de Québec à cette époque ne dépassent pas les rues Salaberry, Langelier et la rivière Saint-Charles). Les militaires possèdent 42 pour cent de l'espace compris à l'intérieur des murs de la Haute-Ville. Le système défensif requiert un espace suffisant pour garder sa valeur stratégique et une garnison pour le rendre opérationnel. Cette dernière a besoin à son tour d'espace pour se loger et tenir ses activités.

En 1759, les Britanniques s'emparent d'un système défensif érigé par les Français. Par la suite, ils l'amélioreront par l'ajout, entre 1790 et 1800, des portes Hope et Prescott, par l'érection, en 1808, de quatre tours martellos situées à l'extérieur des murs et par l'édification, de 1820 à 1830, d'une citadelle permanente sur le cap Diamant. De plus, les autorités militaires procèdent à la réglementation et à l'achat de terrains adjacents aux fortifications dans le but d'empêcher la construction de bâtiments pouvant servir de base d'attaque à l'ennemi lors de conflits. En 1775, par exemple, les militaires rasent les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch pour nuire aux troupes américaines.

La fermeture des portes de la ville par les autorités militaires le soir constitue une autre contrainte subie par les citoyens. Dans ses *Mémoires* (1866), Philippe Aubert de Gaspé raconte qu'un soir, vers 10 heures, au retour d'un pique-nique à l'Ancienne-Lorette, il avait dû faire le tour des fortifications pour entrer chez lui, car seule la porte Prescott était ouverte. D'ailleurs les portes et les fortifications sont l'objet d'une surveillance constante de l'armée.

Les exercices ont lieu à plusieurs endroits dans la ville. Chaque lieu de casernement a son champ de parade. Les grandes manoeuvres ont lieu à l'esplanade ou aux Plaines d'Abraham. La place d'Armes constitue cependant le principal lieu de rassemblement de la garnison pour la relève de la garde et les cérémonies.

Pour le logement des troupes, l'armée britannique hérite, à son arrivée en 1759, des locaux utilisés par l'armée française. Il y a d'abord les Nouvelles Casernes pouvant loger près de 400 hommes, les casernes Dauphines d'une capacité de 100 hommes et les postes de garde des portes. L'armée occupe toutes les maisons vacantes et transforme l'ancien palais de l'intendant en casernes. Ces casernes ne logent que les soldats et les sous-officiers. Ces derniers s'entassent à douze et plus par chambre. Les officiers ont droit à une pièce ou plus selon le grade, et l'armée leur accorde une allocation pour louer un logement en ville. Lorsqu'il y a un surplus d'effectifs, l'armée loue d'autres maisons ou répartit des hommes dans des paroisses environnantes de Québec: Sainte-Foy, l'Ancienne Lorette, Charlesbourg et Beauport. On utilise alors le système de billet de logement qui oblige les civils à loger un certain nombre de militaires.

À partir de 1770, les baisses d'effectifs et la détérioration des lieux amènent l'abandon du logement de troupes dans les casernes Dauphines. Ces dernières servent alors d'entrepôt et de locaux de service.

Le siège de Québec par les troupes américaines en 1775-1776, entraîne l'évacuation du palais de l'intendant. L'armée convertit alors l'ancien collège des Jésuites en casernes. En 1779, les ingénieurs militaires construisent sur le cap Diamant une citadelle temporaire comprenant également des casernes capables de loger les soldats d'un régiment d'infanterie.

Au début du XIX^e siècle, les autorités militaires songent à aménager des quartiers d'officiers pour réduire les coûts de logement. En 1811, elles achètent la propriété du juge Emsley, rue Saint-Louis. La maison est transformée en quartiers pour officiers d'infanterie. En 1820, les ingénieurs militaires aménagent sept quartiers pour les officiers de l'artillerie: deux à l'extrémité ouest des Nouvelles Casernes, un dans une ancienne boulangerie, rue McMahon, et quatre dans la redoute Dauphine. La citadelle construite de 1820 à 1830 renferme également des quartiers d'officiers. Malgré cela, ces quartiers sont insuffisants et lorsqu'il y a un surplus d'effectifs les militaires louent encore des maisons en ville. Les officiers choisissent les quartiers les plus huppés: le long de la Grande Allée, près de la citadelle et du château Saint-Louis, alors que quelques soldats résident près de la rue Saint-Jean et en Basse-Ville.

L'administration militaire à Québec requiert un certain nombre de locaux. En 1759, l'armée hérite du château Saint-Louis qui sert de résidence au commandant en chef et de quartier général. Elle réquisitionne l'archevêché pour y loger ses bureaux. Au XIX^e siècle, les services de l'artillerie occupent la partie est des Nouvelles Casernes et le département des ingénieurs militaires réside dans les bâtiments du bastion Saint-Louis. Le commissariat possède une maison rue Saint-Louis. Les bureaux de l'intendant des casernes et du quartier-maître louent leurs locaux dans des maisons de la Haute-Ville.

Pour les services hospitaliers, de 1759 à 1784, la garnison britannique occupe l'Hôtel-Dieu ne laissant aux religieuses que quelques pièces pour se loger. De 1784 à 1819, l'armée loue diverses maisons pour y tenir l'hôpital de garnison. Au début du XIX^e siècle, les autorités militaires trouvent le prix du loyer trop élevé et l'espace trop réduit. Elles préconisent la construction d'un hôpital militaire bien aménagé. L'achat de la propriété du juge Emsley en 1811 leur permet de construire

l'hôpital militaire dans la cour arrière. Un second hôpital apparaît plus tard dans la citadelle.

En 1759, le culte religieux des troupes est rendu dans la chapelle du couvent des Récollets. En 1802, il se déroule dans la cathédrale anglicane.

L'entreposage des vivres et du matériel militaire nécessite beaucoup d'espace. L'armée utilise les voûtes et parfois les greniers des casernes et des entrepôts près des quais pour les provisions de bouche, les vêtements, l'armement et les matériaux de construction. La poudre repose dans des poudrières échelonnées le long des fortifications. Une cour près de l'ancien palais de l'intendant reçoit le bois de chauffage.

La garnison britannique occupe des terrains et des locaux acquis par la conquête, par achat, par réquisition ou par location. Les habitants de la Haute-Ville ont tous dans leur voisinage un logement, un bureau ou un terrain militaire.

Les activités militaires

De 1759 à 1871, le Canada connut 15 années de guerre: 1759 à 1760, 1775 à 1783, 1812 à 1815 et 1837 à 1838. La garnison britannique à Québec ne connaît que deux courtes périodes de combat: la bataille de Sainte-Foy en 1760 et le siège de la ville par les Américains en 1775-1776. Elle a donc bénéficié de 110 ans sans combat et de presque 100 ans de paix. Par conséquent, les activités de la garnison se sont résumées à des tâches de routine, des exercices et des travaux d'entretien ou de construction des fortifications. Les soldats exécutent ces tâches sous la surveillance immédiate des sous-officiers. Quant aux officiers, ils supervisent le tout de plus loin. Pour ces raisons, il faut distinguer un horaire pour chacun de ces deux groupes.

Les autorités militaires contrôlent l'emploi du temps des soldats. L'horaire d'une journée varie selon les saisons et les tâches à effectuer. Il faut distinguer quatre journées types pour un soldat: la journée d'exercices, la journée de travail rémunéré ou de corvée, la journée de garde et la journée fériée ou de congé.

Pour les journées d'exercices, de travail rémunéré ou de corvée, il y a un horaire commun qui comprend trois périodes de travail l'été et deux périodes l'hiver. Par exemple, le code du duc de Kent établi en 1800, indique que l'été, les soldats se lèvent à 3 h 30, travaillent de 4 h à 9 h, déjeunent, travaillent de nouveau de 9 h 40 à 1 h 30, dînent et retournent une dernière fois au travail de 14 h 30 à 18 h. L'hiver, le réveil s'effectue deux heures avant le lever du soleil avec une pause à 14 h pour le dîner. Au coucher du soleil, l'été ou à 18 h l'hiver, les régiments se rassemblent pour une inspection générale et la lecture des ordres généraux. Puis, les soldats peuvent sortir librement en ville jusqu'à l'appel du soir, quinze minutes avant le couvre-feu. Ce dernier a lieu à 21 h l'hiver et une heure plus tard l'été.



5 Corvée de pelletage sur le champ de parade du parc de l'Artillerie par J.P. Cockburn, 1839.
Archives nationales du Canada (C40,001).

Les journées d'exercices comportent cependant certaines variantes selon le genre d'exercice à effectuer et le statut du soldat. En effet, d'une part, il y a l'exercice commun ou drill qui a lieu chaque jour et les exercices spéciaux comme le tir au fusil et le tir au canon qui se tiennent occasionnellement. Les jours d'exercice commun on distingue deux classes de soldats: d'une part, il y a les réguliers qui ne s'exercent que le matin et sont libres l'après-midi et, d'autre part, les recrues et les soldats punis qui doivent tenir des exercices durant toutes les périodes de travail de la journée. Pour les réguliers, la journée de travail se termine par une parade à 11 h et l'assistance à la relève de la garde à midi.

L'exercice commun pour les soldats d'infanterie et d'artillerie comporte la marche, les formations et le maniement du fusil. L'exercice a pour but de conditionner les soldats à obéir aveuglément pour pouvoir mieux les contrôler durant les combats. La clef de la victoire lors d'une bataille réside dans la cohésion entre les troupes. On pratique également les grandes manoeuvres de regroupement tactique: formation du carré défensif, formation de colonnes, replis, etc...

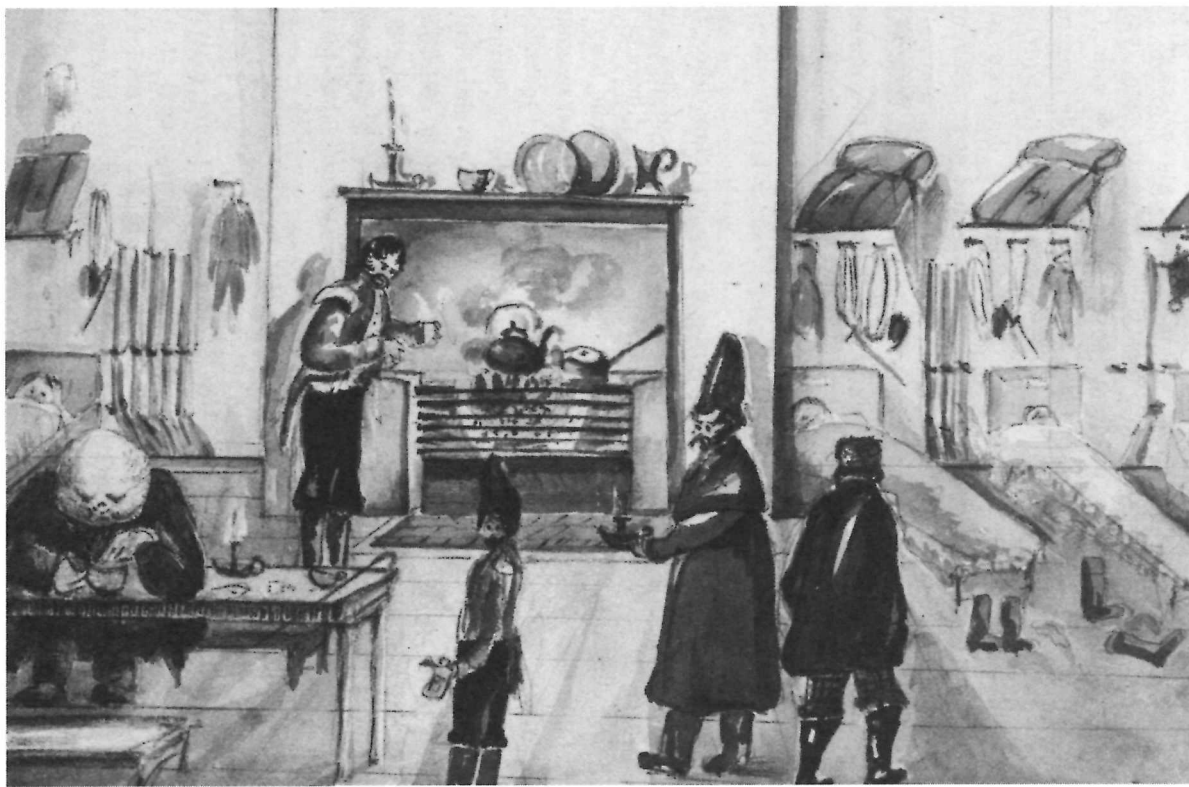
Les exercices spéciaux concernent ordinairement tout le régiment et durent toute la journée. Chaque année, le commandant en chef passe en revue les régiments pour vérifier non seulement la bonne tenue des troupes mais surtout leur capacité d'exécuter les manoeuvres de base. L'armée organise aussi des journées de batailles simulées. Occasionnellement, les troupes d'infanterie et d'artillerie tiennent des exercices de tir au fusil. En effet, les budgets de l'armée permettent l'utilisation d'une quantité limitée de munitions à cet effet. Au XVIII^e siècle, ces exercices visent plus à avoir un tir d'ensemble qu'un tir précis. Les soldats se divisent en deux lignes qui tirent à tour de rôle à la volée pendant que les autres rechargent les armes. Le but du tir à la volée est d'atteindre l'ennemi au hasard par un feu nourri et rapide. Au XIX^e siècle, les améliorations apportées aux armements amènent la pratique du tir de précision.

Les troupes d'artillerie tiennent en plus des exercices de tir de canon. Les canons des fortifications servent aux pratiques d'artillerie lourde alors qu'on utilise des canons plus légers, transportés par des chevaux pour l'exercice d'artillerie de campagne qui se tient l'hiver, sur les glaces de la rivière Saint-Charles et l'été, sur les plaines d'Abraham.

Certains soldats ont un emploi qui leur apporte un revenu supplémentaire tout en les dispensant de l'exercice de routine. Ces emplois se déroulent durant les deux ou trois périodes de travail déjà mentionnées. Pour les travaux aux fortifications et aux bâtiments gouvernementaux et militaires, l'armée utilise un certain nombre de soldats comme menuisiers, maçons, peintres ou journaliers. Cela permet d'économiser sur les salaires car le supplément versé aux soldats est inférieur au coût d'engagement d'un civil pour le même travail. De même, pour l'ajustement et l'entretien des vêtements, on engage des soldats qui ont appris les métiers de tailleurs et de cordonniers. Les soldats ayant l'emploi de serviteurs, cuisiniers du mess, ont cependant un horaire différent. Ils doivent participer à l'exercice du matin, aux exercices spéciaux et aux tours de garde avant d'être à la disposition de leur maître.

À la place de l'exercice, on demande à un certain nombre de soldats de faire des corvées non rémunérées tel le transport des provisions, le nettoyage des latrines. De temps à l'autre les artilleurs ont la tâche d'aérer les poudrières et d'entretenir, de transporter ou de monter les canons. L'hiver, les soldats doivent pelleter la neige pour faciliter les communications entre les lieux militaires, dégager les champs de parade ou empêcher l'escalade des murs.

Périodiquement, les soldats doivent participer à la garde de la ville. Le nombre de journées de garde demandé à un soldat durant un mois varie selon les besoins et les effectifs disponibles. Si l'on requiert 100 gardes par jour et qu'il y a 1000 soldats disponibles, ces derniers feront la garde à tous les dix jours.



6 L'intérieur d'une caserne à Saint-Andrews (N.-B.) vers minuit par J.G. Clarke.
Archives nationales du Canada (C8404).

La période de garde dure 24 heures. Chaque midi, sur la place d'Armes, la garnison procède à la relève de la garde. Les soldats de la nouvelle garde se répartissent ensuite par petits détachements dans les différents postes de garde de la ville. Ces derniers sont situés aux portes de la ville, à l'entrée des casernes et près des édifices du gouvernement. Là, le sous-officier responsable du poste subdivise les soldats en deux ou trois groupes qui partent à tour de rôle en sentinelles et se relèvent à toutes les deux heures. Par temps froid, l'hiver, les sentinelles se remplacent à toutes les heures. Elles veillent au bon ordre général, à la sécurité des lieux et à la circulation. Elles donnent l'alarme lors des incendies. En plus des sentinelles, un groupe d'urgence se rassemble le soir pour palier aux imprévus et patrouiller la ville.

Lors des jours de garde, le soldat n'a aucun temps libre. Les jours de travail, il a sa soirée. Il existe également des jours fériés où le soldat bénéficie d'un peu de répit. Le dimanche, il n'y a pas de travail, mais on tient un exercice pour tous les soldats le matin. Ensuite, ils doivent obligatoirement assister à l'office religieux. Certaines fêtes donnent droit à une journée ou à une demi-journée de congé. Le jour de l'An, le lundi de Pâques et Noël sont des jours complets de congé alors qu'on donne l'après-midi seulement à la fête du roi et à celle de la reine, à la Saint-David, la Saint-Patrick, la Saint-George et la Saint-André. Ces jours-là, la garnison se rassemble à la place d'Armes et tire une salve d'honneur.

Pour occuper leurs temps libres, les soldats n'ont pas un vaste choix de loisirs. Au XVIII^e siècle, les soldats ont peu accès à la lecture, au théâtre et aux sports. Leurs activités semblent se limiter aux jeux de société, (cartes, dés) et à la consommation d'alcool. Au XIX^e siècle, on crée des écoles du soir et une bibliothèque de garnison. De même, les soldats se livrent à des sports populaires comme le soccer et le cricket. Vers 1860 les autorités militaires leur organisent même des courses, des concours de sauts et de tir à la carabine. Il semble

cependant que l'ivrognerie soit assez répandue parmi les soldats. Les autorités militaires émettent très souvent des menaces de châtement pour ceux qui abusent. Vers 1790, le surintendant des travaux aux fortifications James Thompson relate dans son journal qu'un certain nombre de soldats travaillant avec lui dépensent en une journée leur paye du mois pour acheter de l'alcool, surtout lorsqu'elle leur a été remise la veille d'une journée de congé.

Les officiers ont un horaire beaucoup moins chargé que les soldats. Il faut cependant distinguer certaines catégories d'officier qui ont un travail précis et l'ensemble des officiers qui supervisent la routine de garnison à tour de rôle. Les officiers d'état-major reçoivent une rémunération supplémentaire et exercent leurs responsabilités tous les jours. Les officiers du service du génie font des plans de construction militaire et travaillent selon les besoins. Les officiers d'artillerie doivent périodiquement inspecter les canons et tenir des inventaires.

Le travail de supervision des activités de garnison et de régiment se font à tour de rôle. Chaque jour, le commandant de la garnison nomme un officier supérieur (colonel, lieutenant-colonel ou major) pour diriger la garde de la ville. Il nomme également un capitaine, un adjudant et quelques officiers subalternes pour l'assister. Les commandants des régiments désignent à tour de rôle quelques officiers pour tenir les inspections quotidiennes: aux casernes, aux malades, la tenue des hommes. Les jours de revues ou de grandes manoeuvres, tous les officiers se présentent au travail. À part ces jours de service, les officiers peuvent organiser leur temps à leur guise. Les officiers ont la possibilité d'obtenir des congés de six mois à un an pour régler des affaires personnelles en Grande-Bretagne.

Les loisirs des officiers sont très variés. Quelques-uns comme Tolfrey, Landmann et Walter Henry racontent leur séjour à Québec dans leurs mémoires: les parties de chasse et de pêche, les pique-niques, les promenades en traîneau, les courses de chevaux et les banquets semblent occuper la plus grande partie

de leur temps. La vie sociale s'organise autour du gouverneur qui réside au château Saint-Louis. Ce dernier organise régulièrement des dîners et des bals où il invite les hauts fonctionnaires du gouvernement, les seigneurs, les riches marchands, les officiers et leurs familles.

Les officiers de chaque régiment ont un mess comprenant une salle à manger où l'on prend les repas et une antichambre où l'on joue aux cartes, lit les journaux et prend l'apéritif. Au milieu du XIX^e siècle, le mess possède également une salle de billard. Une assemblée annuelle des officiers membres détermine les règlements de fonctionnement: les cotisations, le personnel, les invitations. Certains notables de la ville deviennent membres honoraires d'un mess avec l'approbation des membres. Certains officiers organisent des soirées théâtrales au profit des oeuvres de charité tandis que d'autres s'adonnent au dessin et à la peinture. Quelques-uns d'entre eux tels Bainbridge, Hope, Skelton et Cockburn nous ont laissé des images de Québec à leur époque. Malgré cette foule de loisirs, Tolfrey, souligne dans ses mémoires que quelques jeunes officiers rongés par l'ennui se laissent aller à l'alcoolisme. Les occasions de s'enivrer sont d'ailleurs très fréquentes.

Les officiers ont une vie qui s'apparente beaucoup à celle des aristocrates et des bourgeois de leur époque: une vie partagée entre le travail et les loisirs. Quant aux soldats, ils travaillent autant que les paysans et les ouvriers de leur époque.

Les conditions de vie

Il faut entendre par conditions de vie les facteurs qui influent sur le bien-être de l'homme. Il s'agit par exemple, des salaires, du logement, de l'habillement et de l'alimentation. L'éloignement du pays natal peut être également un facteur. De mauvaises conditions de vie créent des malaises qui peuvent provoquer des maladies ou des délits. Les conditions de vie des militaires n'apparaissent pas meilleures ou pires que celles des civils. Si l'armée offre une certaine sécurité matérielle et un emploi stable aux candidats qui veulent sortir de la misère, elle les expose en revanche à des dangers et restreint leur liberté. Cependant, il faut distinguer les conditions de vie des officiers de celles des soldats et des sous-officiers. L'officier entreprend une carrière qui comporte beaucoup plus de promotion, il a un travail moins astreignant, il dispose de plus de temps libre, il a accès à plus de loisirs et il peut se marier plus facilement. Bref, il dispose d'un certain pouvoir de commander et de plus de liberté. Le soldat doit se plier à un horaire et à un règlement rigides et se soumettre aux ordres de tous ses supérieurs. Cette inégalité dans la répartition des heures de travail est aussi évidente dans la rétribution du travail qu'il s'agisse de la solde, du logement, de l'habillement ou de la ration.

Au chapitre de la solde, le tableau sur les salaires annuels révèle un écart très prononcé entre les différents grades. Ainsi, le sergent obtient la solde de deux soldats. Le plus jeune des officiers reçoit la paye de six soldats alors que le commandant en chef a un salaire équivalent à celui de 400 soldats. Certes le commandant en chef a plus de responsabilités et plus de dépenses que le simple soldat, mais il en est plus que largement récompensé. Quant à la solde indiquée pour les soldats, elle ne comprend pas les déductions faites en Amérique. En principe la solde du soldat est fixée à environ 12 livres par année. On déduit alors trois livres en Grand-Bretagne pour l'achat des vêtements et pour l'administration de la paye. Des 9 livres

Tableau I
Salaires annuels en livres
(vers 1785)

Commandant en chef	3650
Brigadier général	547
Adjudant général	365
Colonel	328
Lieutenant-colonel	237
Major	210
Aide de camp	182
Capitaine	137
Aumônier	91
Lieutenant	64
Médecin de régiment	55
Enseigne	55
Sergent	18
Caporal	12
Soldat	9

reçues par soldat au Canada, les administrateurs de la paye en retiennent près de quatre pour la ration, une pour l'entretien des armes et des vêtements, une autre pour la cuisson du pain et une demi-livre pour le lavage des draps, le chirurgien et l'officier-payeur du régiment, ce qui laisse au soldat un salaire net d'environ deux livres et demie par année. De plus, le soldat doit défrayer le coût de remplacement des objets qu'il brise ou perd. Les capitaines des compagnies et les sergents-payeurs comptabilise toutes les dépenses. Afin d'éviter que le soldat ait dans ses poches une trop grosse somme à la fois, on lui distribue une partie de sa solde chaque semaine. À la fin du mois, on fait les comptes et le soldat reçoit ce qui lui reste après déduction. Le soldat peut économiser en demandant au capitaine de retenir certaines sommes. Dans le cas d'un soldat endetté envers l'administration, on coupe de moitié sa paye de la semaine jusqu'à ce que

son débit soit effacé. Les officiers ont eux aussi des déductions de base, mais ils disposent plus facilement de leur argent.

Les officiers comme les soldats peuvent augmenter leurs revenus. Du côté des officiers, il y a la possibilité d'accéder à un poste dans l'état-major. Par exemple, si un lieutenant est nommé aide de camp, son salaire quadruple car il cumule les deux fonctions. De même, un colonel de régiment a tout intérêt à se faire nommer brigadier général ou commandant en chef. Cependant, les postes dans l'état-major ne sont pas accessibles à tous les officiers car ils sont réservés aux amis du commandant en chef et aux classes supérieures. De plus, les officiers ont droit à des primes diverses: primes de commandement lorsqu'ils remplacent un commandant et primes de campagne lorsqu'ils doivent camper avec leurs troupes.

Les soldats peuvent se faire un revenu en travaillant aux fortifications ou en exerçant les emplois de tailleurs, serviteurs et autres. Les journaliers gagnent neuf *pence* par jour alors que les ouvriers spécialisés, comme les maçons, les menuisiers, en gagnent quinze (une livre vaut 240 *pence*). S'ils ont l'occasion de travailler plus de 200 jours par année, les soldats peuvent accumuler de sept à douze livres soit l'équivalent de leur solde de base. Les épouses des soldats ont également des revenus lorsqu'elles lavent le linge des célibataires, font de la couture, soignent des malades ou enseignent. On encourage également les officiers et les soldats à confier des tâches aux enfants des soldats. Les enfants peuvent également servir d'apprentis chez les tailleurs et les cordonniers ce qui procure à la famille un revenu supplémentaire. Si l'on compare le revenu d'un soldat à celui d'un journalier civil qui peut gagner entre 30 et 40 livres par année, ce dernier est avantagé. Cependant, le civil doit payer son logement, son habillement et sa nourriture alors que le soldat reçoit de l'armée, la plus grande partie de ces services.

L'espace de logement est alloué en fonction du grade ou de la position dans la hiérarchie militaire. Au XVIII^e siècle, les règlements militaires stipulent que le commandant en chef a droit

AUCTION SALES

BY PARKE & SONS.

AUCTION SALE

—OF—

OFFICERS' EFFECTS.

WE have received instructions to sell at our Extra Auction Rooms,

No. 10, John Street, within.

—ON—

MONDAY

The 7th March,

The Furniture and Effects belonging to the Estate of the late Captain C. S. V. WILSON, Royal Artillery, consisting of:—

Portable Chest of Drawers, with cases, Arm Chairs and Cushions, Folding Chair, Brussels and other Carpets, table and chair covers in Damask, plated Candlesticks, plated dinner and dessert Forks, plated table, dessert and tea Spoons, white and damask window curtains, a quantity of table and other linens, table napkins and towels, iron bedsteads and bedding. A large variety of Boots, Summer, Winter and under clothing, plated soda water stand, cut decanters, &c., &c.

—ALSO—

Superior Guns in cases, Ivory handled Pistols, Revolvers, Boxes of Ammunition, Field Glasses, Buffalo, Wolf Skin and other robes, and a large variety of other articles not enumerated.

By order of the executors,
Sale at TWO o'clock.

PARKE & SONS,
Auctioneers.

Quebec, March 2, 1870.

51

**PARKE'S
NEW AUCTION ROOMS**

No. 10 JOHN STREET.

AUCTION SALES.

BY CASEY & CO.

OFFICERS' EFFECTS.

SUPERIOR FOWLING PIECES, Rifles, English Saddlery and Harness, Bear Skin and Buffalo Robes, Iron Bedsteads, Hair Mattresses, Reclining Chairs, Brussels Carpets, Tables and Bed Linens, Silver Plated ware, Glass ware, Civil and Military Clothing, and various household effects,

— ON —

Monday, the 7th March,

WILL BE SOLD, BY AUCTION

AT OUR LARGE AUCTION STORE,

No. 23 St. John Street,

The above effects, belonging to the Estate of the late CAPT. C. L. WILSON, Royal Artillery.

The articles will be on view on Friday and Saturday, 4th and 5th instants.

Sale on MONDAY, at half-past ONE o'clock.

By order of the Executors.

CASEY & CO.,
Auctioneers.

Quebec, March 2, 1870.

51

Evening Auction Sales!

ST. JOHN STREET

AUCTION MART.

THIS EVENING.

Sale at SEVEN o'clock.

CASEY & CO.,
Auctioneers.

Quebec, Jan. 18, 1870.

14

- 7 Annonces de vente à l'encan des biens d'un officier décédé (*Quebec Mercury*, 3 mars 1870). Ces annonces nous donnent une bonne idée du mobilier d'un officier à cette époque.

à sept pièces, les officiers supérieurs (colonel, lieutenant-colonel et major) à deux, le capitaine à une, tandis que les lieutenants et les enseignes sont regroupés deux par chambre. En pratique, la plupart des officiers logent dans des maisons louées et reçoivent une allocation de logement selon leur grade. L'officier peut louer un logement plus dispendieux en défrayant la différence. Il dispose en plus du mess de son régiment pour ses repas et comme lieu de réunion. Les soldats et les sous-officiers logent dans des casernes, entourées d'un mur de garde et où l'on contrôle les allées et venues de chacun. Les règlements recommandent de les loger en plus grand nombre possible dans chaque chambre dans la mesure où cela ne nuit pas à leur santé. L'utilisation des lits doubles permet alors de sauver de l'espace. Les familles des soldats logent à même les casernes communes, sans intimité. Les enfants n'ont pas droit à un lit et dorment dans les lits des soldats de garde ou à terre. Les chambres servent tour à tour de dortoir, de cuisine et de salle de séjour.

Au XIX^e siècle, pour pallier à la montée du prix des loyers, l'armée décide d'aménager des quartiers d'officiers. Le quartier du commandant de l'artillerie, dans la partie ouest des Nouvelles Casernes, comprend une dizaine de pièces réparties sur trois étages. Les capitaines et les lieutenants logés dans la Dauphine disposent chacun d'une chambre et d'une cuisine. On alloue donc un peu plus d'espace aux officiers. Quant aux soldats, en 1828, ils voient leur espace augmenter sensiblement lorsqu'on change, les lits doubles pour des lits simples. Les familles se regroupent dans les mêmes chambres. À partir de 1855, l'administration militaire se préoccupe beaucoup plus des conditions de logement des soldats. En 1864, une commission d'inspection des casernes vérifie si les soldats célibataires ont les 600 pieds cubes déterminés par les règlements. Ces mesures incitent les autorités locales à donner plus d'espace aux soldats dans les casernes. En 1866, elles projettent d'accorder un logis individuel aux soldats mariés. En 1868, les ingénieurs militaires érigent un édifice à cette fin à l'extérieur des murs de fortification.

L'espace n'est pas le seul élément qui influence le degré de confort du logement: il y a également le mobilier, le chauffage et la salubrité. Le mobilier des chambres des soldats est fourni par l'armée et ne comprend que des lits, des tables, des bancs et un support pour les armes. On fournit à chaque soldat des draps et une couverture. Les officiers se meublent à leur goût de la même façon que les gentilshommes de l'époque. Certains s'achètent même un piano.

Au XVIII^e siècle, les militaires se chauffent au bois. Au XIX^e siècle, le charbon remplace progressivement le bois de chauffage. Les officiers ont droit à une ration par chambre alors que les soldats obtiennent une ration égale pour une chambrée de 12 à 18 hommes. La ration de chauffage est trois fois plus importante l'hiver que l'été. La salubrité des casernes dépend des lieux choisis pour le casernement, de l'état des bâtiments et des saisons. Par exemple, les casernes temporaires construites en 1778 se dégradent et les soldats qui les habitent en 1790 s'en plaignent. La commission d'enquête de 1864 déplore le manque d'aération des casernes, les hauts taux d'humidité et le manque d'espace. On peut imaginer le climat qui règne dans une pièce où s'entassent une vingtaine d'hommes. Les latrines sont situées à l'extérieur des casernes. Selon André Gousse, chaque chambrée est munie d'un urinoir, sorte de baquet de bois avec un couvercle et des poignées, plutôt que d'un pot de chambre. Les soldats étant confinés dans leur chambrées la nuit, ils ne pouvaient aller utiliser les latrines extérieures. L'urinoir (ou urine tub) était donc utilisé à la place tant l'été que l'hiver. Le matin venu, après qu'on ouvrait les portes de la caserne, les urinoirs étaient apportés à l'extérieur, vidés et rincés sommairement, après quoi, certains soldats s'en servait comme bassin pour se laver le visage et les mains. Cette pratique maintes fois interdites entraînait généralement toutes sortes d'infections, principalement une infection des yeux. Ce n'est qu'au début des années 1840 que ce problème disparut après que les chambrées aient été munies de bassins pour que les soldats puissent se laver. Vers 1860, on voit apparaître des toilettes à eau courante dans les quartiers d'officiers et des salles de toilette dans les



- 8 Un officier de l'armée britannique (à gauche) et un marchand de la ville de Québec dans leur costume d'hiver par John Lambert, 1810. *Tiré de son ouvrage Travels through Lower Canada and the United States of North America, Londres 1810, vol. 1, p. 310. Archives nationales du Canada (14491).*

casernes. Les conditions de logement des soldats progressent au même rythme que dans le monde civil.

L'habillement du militaire se différencie de celui du civil par son uniforme, lequel comporte des couleurs et des insignes permettant de différencier grades et régiments. Les uniformes suivent les modes de l'époque et ne sont pas conçus nécessairement pour le confort du militaire. En principe, chacun reçoit un nouvel uniforme à tous les ans. Au XVIII^e siècle, les uniformes et les manteaux des soldats ont tous la même grandeur. Les tailleurs des régiments les ajustent aux individus et posent les signes distinctifs du régiment. Au XIX^e siècle, les fabricants d'uniforme prévoient trois ou quatre tailles différentes. À cause du climat canadien, les tailleurs posent des doublures aux manteaux d'hiver. Pour cette saison l'armée fournit des mitaines et des raquettes en plus de l'équipement habituel. Pour les militaires l'apparence des régiments est très importante et tous les officiers et soldats doivent prendre soin de leur uniforme. Quant aux autres pièces de vêtements, ils diffèrent en nombre et en qualité selon le grade.

Les officiers ont une garde-robe bien garnie. Le tableau II décrit la garde-robe d'un jeune officier vers 1772 et nous indique le nombre minimum de vêtements qu'a l'officier. Ce dernier peut se procurer des tenues civiles de son choix. En voyage, l'armée lui fournit le transport de sa garde-robe.

Le soldat transporte lui-même tous ses effets dans son havresac. L'armée dresse une liste des objets de première nécessité qu'il doit posséder (tableau III). On détermine même la façon de disposer les objets pour que ceux-ci entrent dans le havresac. Au XIX^e siècle, le soldat change de chemise deux fois la semaine. Il faut noter ici que la chemise tient lieu de caleçon. Les caleçons ne sont pas encore en vogue à cette époque et ils ne sont pas fournis aux soldats. Le blanchissage est confié aux femmes des soldats mariés. Tous les menus articles et les pièces de vêtement doivent être marqués du nom du soldat avec le numéro de son régiment et de sa compagnie pour éviter les vols, les ventes et les échanges.

Tableau II
Garde-robe d'un jeune officier en 1772*

un habit
un gilet
un chapeau et une cocarde
une culotte de drap
une culotte de coutil
3 chemises
2 cols bancs
un col noir
une boucle de col de laiton en deux parties
3 paires de bas de fil blanc
2 paires de chaussettes de toile huilée
2 paires de souliers
2 paires de guêtres de toile noire
une paire de longues guêtres noires
une paire de genouillères de cuir noir
un caleçon de toile
un bonnet de police
un havresac
une musette
une paire de boucles à chaussure
jarrettières de cuir noir avec 1 paire de boucles
une boule de blanc de terre à pipe**
une huilier
une brosse et une épinglette (pour la platine)
un tire-bourre
un tournevis
un couvre-batterie
un bouchon pour le canon du fusil
brosse à habit
brosse à souliers
boule de cirage noir
peigne
gourde
fusil et accoutrements
giberne et bandoulière
bandoulière pour la baïonnette

* Tiré de Thomas Simes, *Military Guide for Young Officers*, 1772

** Appelé blanc d'Espagne en France au XVIII^e siècle

Tableau III
Liste du matériel fourni au soldat de
l'armée britannique en 1772

Matériel obligatoire fourni gratuitement

Une paire de guêtres de toile noire, par année
Une culotte, en plus de celle fournie avec l'uniforme
Ajustement des vêtements
Une pièce de cuir pour les cheveux
Proportion des dépenses pour les capes de
 sentinelles, par année
Un tire-bourre, tournevis, épinglette et brosse, à 1s.
3d. en 5 ans, par année Émeri, poussière de brique et
 huile, par année
Les articles de deux dernières catégories, pour
 nettoyer les armes, à être fournis gratuitement par
 l'*Ordnance* ou une indemnité en argent.

Fournis aux frais du soldat

Une paire de guêtres noires, par année
Deux paires de souliers, par année, à 6s. la paire
Une paire de bas, ou deux paires de chaussettes
Re-semelage et pose de talons, par année
Deux chemises, par année, à 5s. 6d. par chemise
Un bonnet de police, par année
Un havresac à 6s. une fois par 6 ans
Blanc de terre à pipe et blanchisseur, par année
Une brosse à habit, 1s. une fois par deux ans
Trois brosses à souliers, par année, à 5d. la brosse
Boule de cirage noir, par an
Mitaines de laine peignée, par an
Sac de poudre à cheveux et houpette, une fois par
 trois ans à 1s. 6d.
Deux peignes par année, à 6d. le peigne
Graisse et poudre pour les cheveux, par année
Lessive à 4d. par semaine, par année

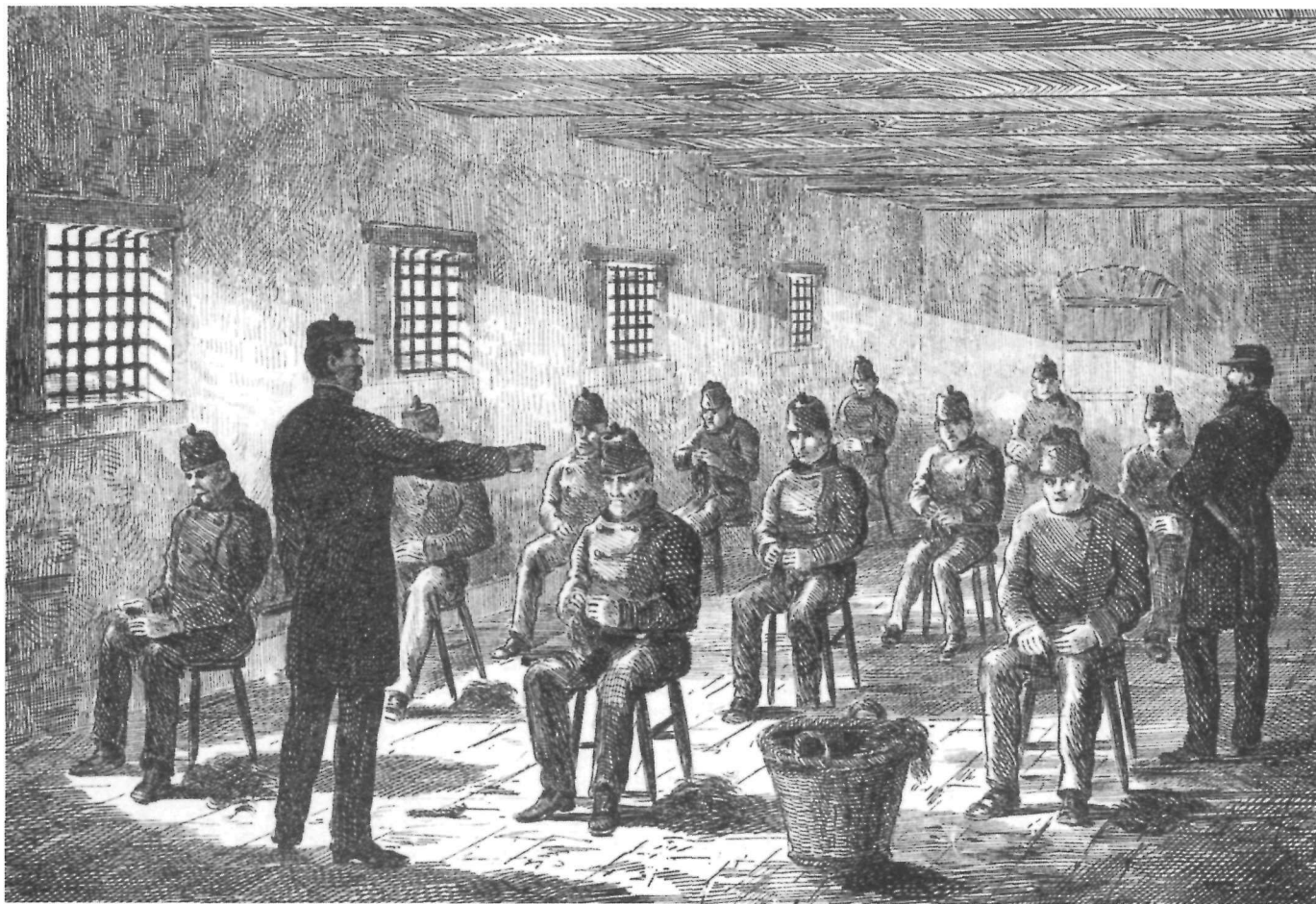
Le soldat peut difficilement considérer ses vêtements comme des biens personnels compte tenu de l'impossibilité d'en disposer à son aise. Cependant il est responsable de leur entretien. L'officier de service porte la tenue militaire, mais il adopte librement d'autres tenues durant ses loisirs.

L'alimentation des militaires est également soumise en bonne partie au contrôle de l'armée. L'armée fournit une ration aux militaires. Par la suite chacun peut compléter son alimentation selon ses moyens et selon ses goûts. L'armée fournit chaque jour une ration salée ou une ration fraîche selon les denrées disponibles. En principe, une ration salée d'une journée comprend 360 grammes de viande salée (boeuf ou porc), 450 grammes de farine, 340 grammes de beurre ou de fromage, 284 millilitres de pois et 28 grammes de riz ou d'avoine. On ajoute parfois du vinaigre. La ration fraîche comprend moins d'éléments. Elle se compose de 450 grammes de farine ou de pain, 450 grammes de viande ou de poisson et 113 grammes de céréales. Les femmes et les enfants de plus de 10 ans reçoivent une demie ration, alors que les enfants de moins de 10 ans ont droit au tiers. Au XVIII^e siècle et durant les périodes de guerre, l'armée importe ses provisions salées des îles britanniques. Les aléas de la navigation causent souvent des problèmes d'approvisionnement et des pénuries. Lorsqu'il manque de viande, par exemple, on compense en augmentant la quantité de pain. Durant l'hiver, l'absorption plus fréquente de rations salées et la rareté des légumes causent des maladies comme le scorbut. L'armée est également tributaire des marchés locaux. Si elle achète trop de vivres au Canada, il se crée une rareté et les prix montent. C'est pourquoi, les militaires ressentent comme les civils les contre-coups des mauvaises récoltes. En période de guerre, les militaires reçoivent une ration de 284 millilitres de rhum. L'hiver, l'armée leur distribue de la bière d'épinette pour combattre le scorbut. Parfois, l'armée accorde une ration supplémentaire de rhum aux soldats pour les aider à exécuter certaines corvées comme la vidange des latrines.

Même si les officiers et les soldats ont des rations semblables, ils ne partagent pas la même qualité de repas. Chez les soldats, les repas se prennent dans la salle qui sert également de dortoir. Les soldats d'une même chambrée mettent en commun leurs rations. Ils doivent fournir une partie de leur solde pour l'achat des légumes supplémentaires effectué par un responsable désigné par le régiment à cet effet. Chacun exerce la fonction de cuisinier à tour de rôle. Les repas doivent se prendre à l'heure prescrite et la table est mise conformément aux règlements sous la surveillance du sous-officier. Dans chaque régiment, l'officier du jour inspecte les casernes pour vérifier si les repas se déroulent en bon ordre. Le règlement de 1800 prévoit à l'horaire deux repas pris en commun, le troisième étant pris individuellement.

Si l'on en croit les mémoires d'officiers ayant séjourné à Québec, les repas d'officiers sont loin de se limiter aux aliments de la ration. Les officiers participent à des festivités de toutes sortes: banquets du gouverneur, pique-niques à la campagne, parties de pêche ou de chasse incluant de plantureux repas. Tout est prétexte pour organiser des soupers gastronomiques: fête du roi, du gouverneur, d'un officier, etc. Les repas au mess sont également très copieux. Les officiers paient une cotisation pour défrayer le salaire d'un cuisinier et fournissent à tour de rôle un serviteur pour le service. Le mess achète le vin et les denrées à bon prix. Par conséquent, les repas des officiers s'associent à une période de loisir tandis que ceux des soldats s'imbriquent à la routine militaire.

Les militaires de la garnison de Québec quittent leur pays pour maintenir des pays conquis dans l'Empire britannique. Ils vivent comme des nomades d'un poste à un autre, et Québec est une escale parmi tant d'autres. Même les officiers ressentent l'éloignement. C'est pourquoi ils recréent à Québec une petite société semblable à celle qu'ils ont quitté en Grande-Bretagne. Malgré cela, le mal du pays subsiste. Certains jeunes officiers célibataires rongés par la nostalgie sombrent dans l'alcoolisme.



9 La prison militaire de Québec en 1871, tiré du *Canadian Illustrated News*, vol. IX, 9 décembre 1871, p. 373.
Archives nationales du Canada (C39705).

Cependant, les officiers préfèrent Québec à des postes éloignés comme Chambly et le fort Lennox.

Le climat également apporte bien des désagréments. Les hommes venant des îles britanniques sont surpris par la riqueur des hivers canadiens. Plusieurs tombent malades de fièvre, de scorbut ou d'engelures. Certains officiers obtiennent des congés de maladie en Grande-Bretagne parce que le climat mine leur santé. Les soldats eux ne peuvent y échapper. Le manque de fruits et de légumes en hiver les rend encore plus vulnérables à la maladie.

L'omniprésence des règlements et des contrôles vient empoisonner la vie des soldats. Les fautes sont punies sévèrement. Pour des manquements mineurs, on prévoit des corvées et des exercices supplémentaires, des interdictions de sortie, des journées de confinement. Des délits plus importants mènent à des emprisonnements avec perte de solde, à des sévices, jusqu'à la déportation ou la peine de mort. La sévérité des pénalités varie selon les périodes. Au XVIII^e siècle, le manque de respect à un supérieur, par exemple, est passible de 200 coups de fouet. En temps de guerre le déserteur est condamné à mort alors qu'en temps de paix il risque la déportation. Au XIX^e siècle, les châtiments corporels deviennent plus rares, on veut même les abolir à partir de 1860. Les techniques de répression se raffinent. Par exemple, les soldats coupables d'ivresse doivent porter leur veste à l'envers et subir les moqueries de leurs camarades. L'alcoolisme semble être le principal problème. Les autorités militaires émettent souvent des directives interdisant la vente et la consommation d'alcool dans les casernes. L'alcool est la cause des quatre cinquièmes des crimes et offenses commis par les soldats. Certains volent ou vendent du matériel militaire pour s'en procurer. D'autres boivent durant les heures de travail. Parfois, des soldats ivres se bagarrent en ville avec des civils. L'exaspération et l'alcoolisme mènent certains soldats jusqu'au

suicide ou au meurtre. Certains soldats âgés d'à peine 40 ans sont licenciés parce que leur santé est minée par l'alcool.

Cependant, la majorité des soldats pratique la sobriété et se soumet aux ordres. Les officiers inscrivent toutes les fautes dans des registres et tiennent compte du comportement de leurs hommes pour donner des promotions, autoriser des mariages et pour accorder du travail paramilitaire. Les soldats peuvent espérer améliorer quelque peu leur sort s'ils se montrent dociles et respectueux de la discipline militaire.



10 Musiciens militaires défilant rue Saint-Louis par J.P. Cockburn, 1830. *Archives nationales du Canada (C12702).*

Les relations avec la population civile

Nous avons vu précédemment que la garnison britannique fait sentir sa présence à Québec par son nombre et par l'espace qu'elle occupe. Cependant, il faut se demander de quelle façon les civils et les militaires coexistent ensemble.

Pour une bonne partie de la population de la ville, la garnison offre un spectacle quotidien. Selon les comptes rendus dans les journaux, les civils de la ville se plaisent à regarder les soldats défiler dans les rues, passer en revue, relever la garde ou tenir des exercices. La présence de la garnison ajoute une note imposante aux défilés funéraires, aux cérémonies et à l'ouverture des sessions parlementaires.

Aux XIX^e siècle en particulier, la garnison participe aux loisirs des citoyens. Les fanfares de chaque régiment offrent des concerts à l'esplanade et sur la terrasse durant l'été, et à la patinoire publique durant l'hiver. Elles participent également à des soirées organisées par des civils. Les officiers présentent des spectacles de théâtre et ils organisent des courses de chevaux, des concours de tir, des parties de soccer et de cricket où s'affrontent des membres de la garnison et des civils.

D'un autre côté, la présence de la garnison provoque certains malaises dans la ville. Les journaux francophones, en particulier, déplorent la dégradation des mœurs et le climat de violence attribués à la garnison. En 1810, la ville compte plus de 500 prostituées. Les journaux rapportent également des bagarres entre civils et soldats dans le faubourg Saint-Jean où abondent les maisons mal famées. La garnison n'est pas la seule responsable de cette situation puisque des milliers de marins font escale à Québec. L'ivrognerie entraînait certains soldats à commettre des délits et certains citoyens sont victimes de vol et de vandalisme de la part de soldats. Les autorités militaires veillent à réprimer ces désordres en constituant une police

JEU DE BALLON (FOOL BALL).—Il y aura samedi après-midi sur l'Esplanade une partie au jeu de ballon (Foot-Ball) entre quinze québecquois et quinze officiers et sous-officiers de l'Artillerie Royale. Les québecquois sont :

MM. R. Young, W. G. Griffith, H. Sewell, H. C. Sheppard, C. Pentland, A. Stuart, A. Chapman, E. Bonson, C. E. Montizambert, W. Ross, John Gilmour, McKay, H. Miller, E. Montizambert, Armstrong.

Réserves : MM. B. R. Epps, E. Jones et G. R. White.

militaire qui patrouille la ville durant les heures de sortie des soldats.

Les commerçants profitent beaucoup de la présence de la garnison car une bonne partie des soldes est dépensée à Québec. Les débits de boisson, en particulier, se multiplient non loin des casernes. Les marchands annoncent parfois dans les journaux qu'ils ont en magasin tel ou tel article pour les militaires. Les autorités militaires offrent des contrats pour l'approvisionnement et le transport des troupes. La vente des surplus militaires permet à des grossistes de faire des aubaines. En 1871, le journal *Le Canadien* constate que le retrait des garnisons du Canada enlève à la colonie les millions de dollars que l'armée y dépensait chaque année.

Les relations entre les officiers et les notables anglophones de la ville sont très cordiales. Ils se rencontrent aux dîners et aux bals du gouverneur et pratiquent les mêmes loisirs. Certains liens d'amitié se créent entre eux. Par exemple, Tolfrey fait souvent des expéditions de chasse avec un commerçant de la ville. Les mess d'officiers admettent des civils comme membres honoraires. De jeunes officiers épousent des filles de marchands, de juges et l'un d'entre eux même se marie à la fille de l'évêque anglican.

Les familles des seigneurs francophones essaient de percer dans cette haute société à majorité anglophone et tentent de se lier d'amitié avec les officiers de la garnison. Par exemple, Louis de Salaberry fréquente le duc de Kent lorsque ce dernier vient à Québec en 1791 à la tête de son régiment. Il le choisit comme parrain de son quatrième fils. Plus tard, le duc de Kent, de retour en Angleterre, aide les quatre fils Salaberry à obtenir des commissions d'officiers dans l'armée britannique. Certaines familles de seigneurs concluent des alliances matrimoniales. Par exemple, en 1795, le capitaine Thomas Allison épouse Thérèse Baby et quitte l'armée britannique. Il s'établit à Québec et reste actif dans la milice. Plus tard, il marie sa fille Suzanne à Philippe Aubert de Gaspé.

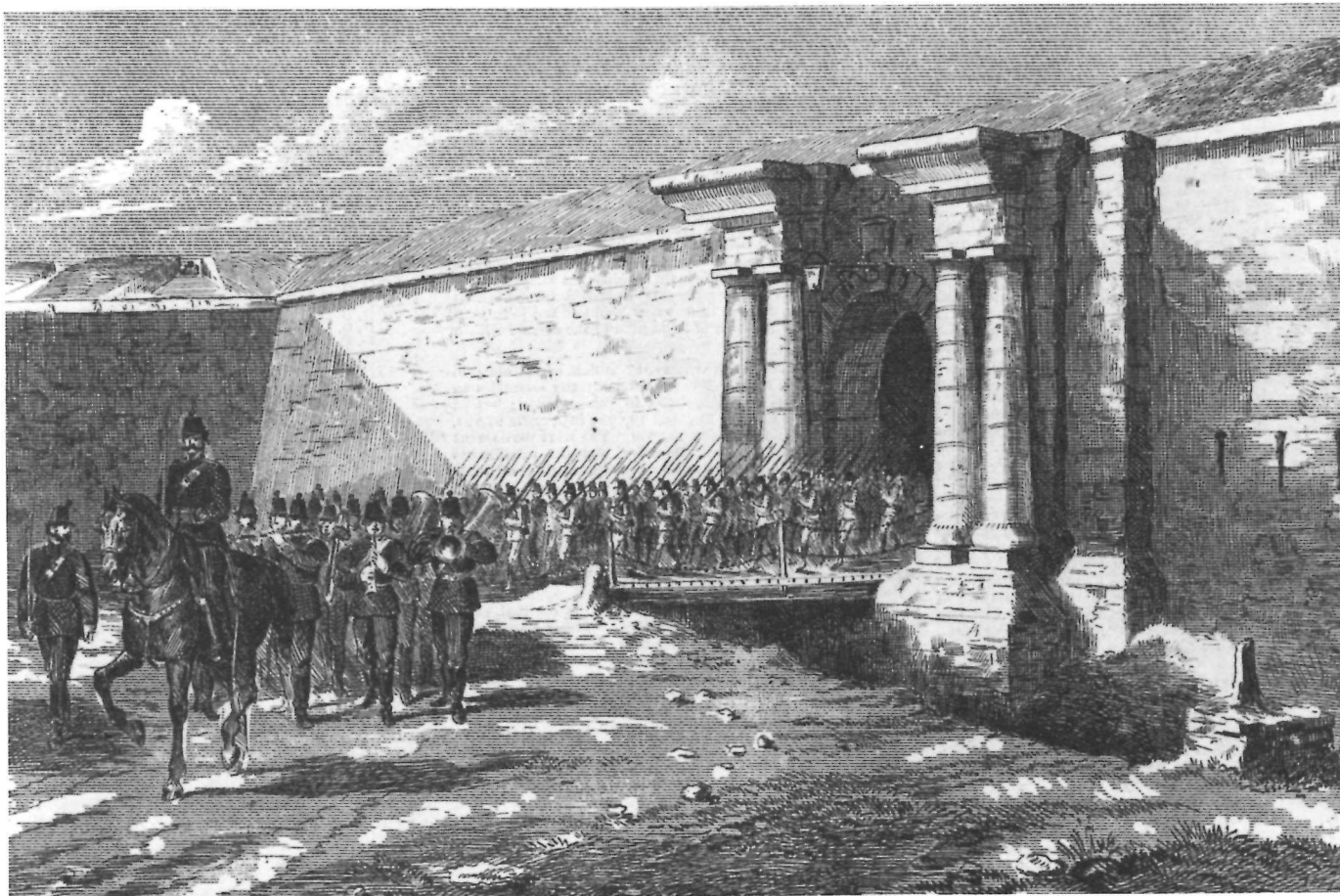
Pour les riches et les gens près du pouvoir, la présence d'une garnison à Québec est une garantie de sauvegarde de l'ordre établi. Non seulement la garnison sert-elle à défendre la ville contre une éventuelle attaque de la France et des États-Unis, mais elle peut réprimer une révolte populaire. En 1837, la garnison de Québec est mise sur le pied de guerre en cas d'une attaque de la ville de la part des Patriotes. En 1878, sept ans après le départ de la garnison, un journal anglophone déclare que si la garnison britannique avait été encore à Québec, il n'y aurait pas eu d'émeute chez les tailleurs de pierre. L'armée britannique assure l'ordre lorsque les policiers de la ville sont débordés. Par exemple, elle assume la surveillance des lieux de votation durant les élections.

Lors des incendies, à la demande des autorités de la ville, les troupes combattent le feu. La population civile apprécie beaucoup cette aide et l'on remercie les militaires dans les journaux. En octobre 1866, un officier du régiment Royal Artillery périt en combattant l'incendie du faubourg Saint-Roch. Le maire de Québec lance une souscription et l'année suivante l'on élève un monument à sa mémoire.

L'apport des militaires au peuplement de la ville est un élément non négligeable dans les relations entre civils et militaires. Durant les 112 ans de garnison à Québec et tout particulièrement durant les périodes d'après-guerre, l'armée a permis à un certain nombre d'officiers et de soldats de s'établir au Canada au terme de leur carrière militaire. Une partie d'entre eux ont décidé de demeurer à Québec. Certains obtiennent un travail pour le gouvernement ou l'armée tandis que d'autres ouvrent un commerce. Avec les immigrants, ils contribuent à l'augmentation du nombre d'anglophones à Québec. Vers 1840, on estime que 40 pour cent de la population de Québec est d'origine britannique.

La présence d'une garnison britannique a donc un impact démographique en contribuant quelque peu au peuplement de la ville. Elle génère une dynamique économique par les dépenses

qu'elle effectue dans la ville et l'argent qu'elle injecte dans le commerce. Elle constitue le pilier sur lequel repose l'autorité politique du gouvernement. Enfin socialement, sa présence se fait sentir dans toutes les classe de la société mais de façon différente selon le groupe social dont on fait partie.



12 Le 60^e régiment quittant la citadelle en 1871, tiré du *Canadian Illustrated News*, vol. 4, 2 décembre 1871, p. 360.
Archives nationales du Canada (C56617).

Conclusion

En février 1870, dans le cadre de réductions de dépenses militaires, le gouvernement britannique décide de retirer toutes ses garnisons du Canada sauf celle de Halifax. À l'été, les troupes quittent l'Ontario et la région de Montréal. Le retrait de la garnison de Québec est retardé à l'année suivante. En mai 1871, la signature du traité de Washington garantit une paix durable avec les États-Unis. Par conséquent, l'armée britannique quitte Québec en novembre 1871.

Le maire de la ville organise à la fin d'octobre un bal d'adieu pour les officiers et les soldats de la garnison. Les journaux commentent abondamment le départ des troupes britanniques. On le voit comme l'un des événements les plus importants depuis la Conquête. Il s'inscrit comme un pas de plus vers l'indépendance du Canada. Pour certains, Québec perd son plus bel ornement, celui qui lui donnait un caractère particulier. D'autres déplorent la diminution importante d'argent en circulation qu'entraîne la perte d'une garnison de 2000 hommes. Un journal anglophone souligne que le départ des officiers ampute la haute société d'une partie importante de ses membres.

La garnison britannique à Québec marque durant 112 ans l'histoire de la ville. Venus en conquérants, les militaires britanniques deviennent, par la suite, les défenseurs de la ville contre les Américains. Ils occupent beaucoup d'espace surtout en haute-ville, et constituent une population assez nombreuse qui s'ajoute à celle de la ville. Les scènes de soldats montant la garde, s'exerçant ou défilant dans la ville font partie du paysage quotidien des citoyens. Les officiers jouissent des mêmes privilèges que les mieux nantis alors que les soldats, soumis à des règlements sévères subissent des conditions de vie médiocres.

Avec l'avènement de la Confédération en 1867, avec le désir de la Grande-Bretagne de diminuer ses dépenses et avec la

signature du traité de Washington garantissant la paix entre le Canada et les États-Unis, la garnison britannique quitte Québec non sans laisser derrière elle les descendants de tous les anciens militaires qui ont décidé de s'établir au pays.

Bibliographie

Barnett, Corelli

Britain and Her Army, 1509-1970, Londres, Allen Lane Penguin Press, 1970.

Cameron, Christina et Jean Trudel

Québec au temps de James Patterson Cockburn, Québec, Éditions Garneau, 1976.

Charbonneau, André

Le plan-relief de Québec, Québec, Parcs Canada, 1981, coll. Cahiers des Fortifications de Québec, n° 1.

Charbonneau, André

Les fortifications de l'île aux Noix. Reflet de la stratégie défensive sur la frontière du Haut-Richelieu aux XVIII^e et XIX^e siècles, Ottawa, Parcs Canada, 1994, coll. Études en archéologie, architecture et histoire.

Charbonneau, A., Y. Desloges et M. Lafrance

Québec, ville fortifiée du XVII^e au XVIII^e siècle, Québec, Parcs Canada et Éditions du Pélican, 1982.

Deslauriers, Hélène et Christian Rioux

Les conditions de vie dans la Dauphine de 1760 à 1800, Ottawa, Parcs Canada, 1981, Rapport sur microfiches n° 49.

Desloges, Yvon

Une ville de locataires. Québec au XVIII^e siècle, Ottawa, Parcs Canada, 1991, coll. Études en archéologie, architecture et histoire.

Forbes, Arthur Archibald

A History of the Army Ordnance Services, Londres, Medici Society, 1929, vol. I.

Hare, John, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel

Histoire de la ville de Québec, 1608-1871, Montréal, Les Éditions du Boréal Express/Musée canadien des civilisations, 1987.

Harries-Jenkins, Gwyn

The Army in Victorian Society, Toronto, University of Toronto Press, 1977.

Hitsmann, J. Mackay

Safeguarding Canada, 1763-1871, Toronto, University of Toronto Press, 1968.

Lacelle, Claudette

« La garnison britannique dans la ville de Québec d'après les journaux de 1764 à 1840 », *Histoire et Archéologie* n° 23, Ottawa, Parcs Canada, 1979.

——. « La propriété militaire dans la ville de Québec, 1760-1871 », *Histoire et Archéologie* n° 57, Ottawa, Parcs Canada, 1978.

Landmann, George Thomas

Adventures and Recollections of Colonel Landmann, Londres, Colburn, 1852, 2 vol.

McGuffie, Thomas

Rank and File. The Common Soldier at Peace and War 1642-1914, Londres, Hutchinson, 1964.

Martin, Paul-Louis

Tolfrey, un aristocrate au Bas-Canada, Montréal, Boréal Express, 1979.

Proulx, Gilles

La garnison de Québec de 1748 à 1759, Ottawa, Service des parcs, Environnement Canada, 1991, coll. Études en archéologie, architecture et histoire.

Rioux, Christian

« L'armée britannique à Québec au XVIII^e siècle: organisation et effectifs », Ottawa, Parcs Canada, 1980, Travail inédit n^o 418.

—. « La présence du régiment Royal Artillery à Québec de 1759 à 1871: organisation, effectifs, fonctions », *Histoire et Archéologie*, n^o 57 Ottawa, Parcs Canada, 1979.

—. « Le départ de la garnison britannique de Québec en 1872 et le sort des fortifications de 1871 à 1884, vus à travers les journaux », Ottawa, Parcs Canada, 1974, Travail inédit n^o 168.

Simes, Thomas

The Military Guide for Young Officers, Londres, 1772, transcrit dans Hew Strachan, *British Military Uniforms from Official Sources*, Londres, Arms and Armour Press, 1975, p. 188.

Skelley, Alan Ramsey

The Victorian Army at Home. The Recruitment and Terms and Conditions of the British Regulars 1859-1899, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1977.

Stacey, C.P.

Québec 1759, The Siege and the Battle, Londres, Pan Books Ltd., 1959.

Stanley, George F.G.

Nos soldats. L'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours, Montréal, Les éditions de l'Homme, 1980.

Watteville, Herman de

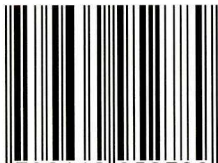
The British Soldier; His Daily Life from Tudor to Modern Times, 2^e éd., New York, G.P. Putnam's Sons, 1955.

Whitfield, Carol M.

« Tommy Atkins : le soldat britannique traditionnel en garnison au Canada, de 1759 à 1870 », *Histoire et archéologie* n^o 56, Ottawa, Parcs Canada, 1981.

Canada¹

ISBN 0-660-95278-5



9 780660 952789

